

# Requalification du secteur de la Porte de France

Saint-Genis-Pouilly

23 février 2023



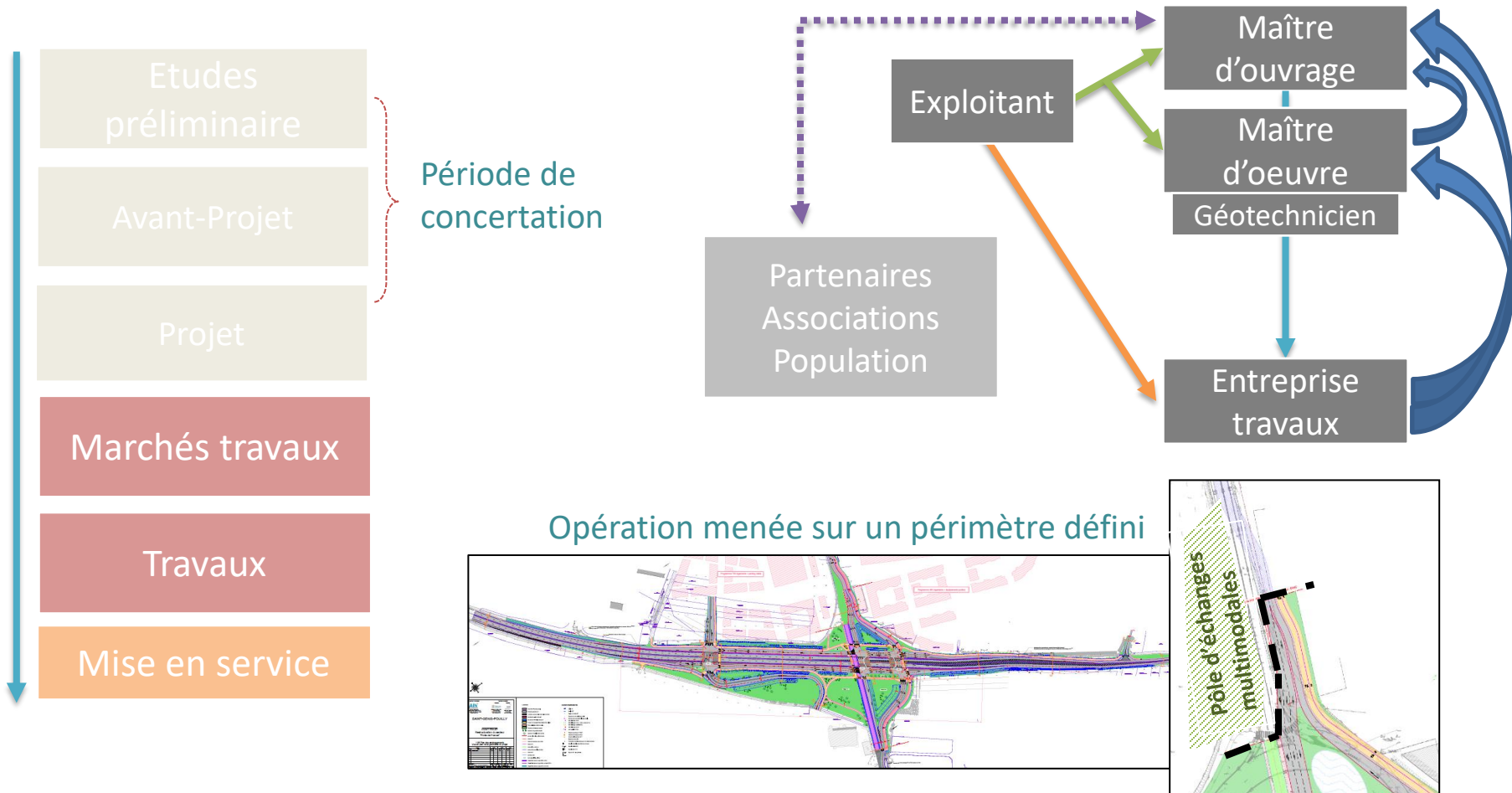
**Ici, c'est  
l'Ain !**



# ORDRE DU JOUR

- **Fonctionnement de la conduite de projet**
- **Rappel du projet soumis à concertation**
- **Retour sur la concertation de mars à avril 2022**
- **Aménagements cyclables transitoires**
- **Réflexions sur les aménagements du projet futur**

# I - Propos introductifs : Fonctionnement de la conduite de projet



## II – Projet soumis en concertation



# III – Retour sur la concertation

## II-1 - Concertation du 14 mars au 15 avril 2022

**49 avis remis** dont les 2 avis d'associations (Apicy et Vélorution) ainsi que des avis d'élus locaux

Les avis exprimés lors de cette phase de concertation se sont avérés riches et ont concerné principalement les thèmes suivants :

- l'opportunité et les objectifs du projet ;
- les aménagements pour la mobilité des cycles ;
- la circulation automobile et le trafic ;
- les projets connexes de mobilités.

Le bilan de cette concertation publique a été présenté et adopté en session du Conseil départemental le 7 février 2023. Il peut être consulté sur [www.ain.fr](http://www.ain.fr).

# III – Retour sur la concertation

## II-2 – Les engagements du Département

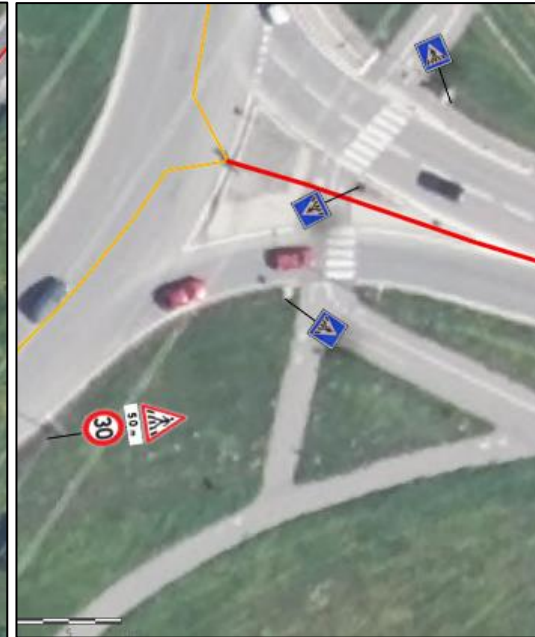
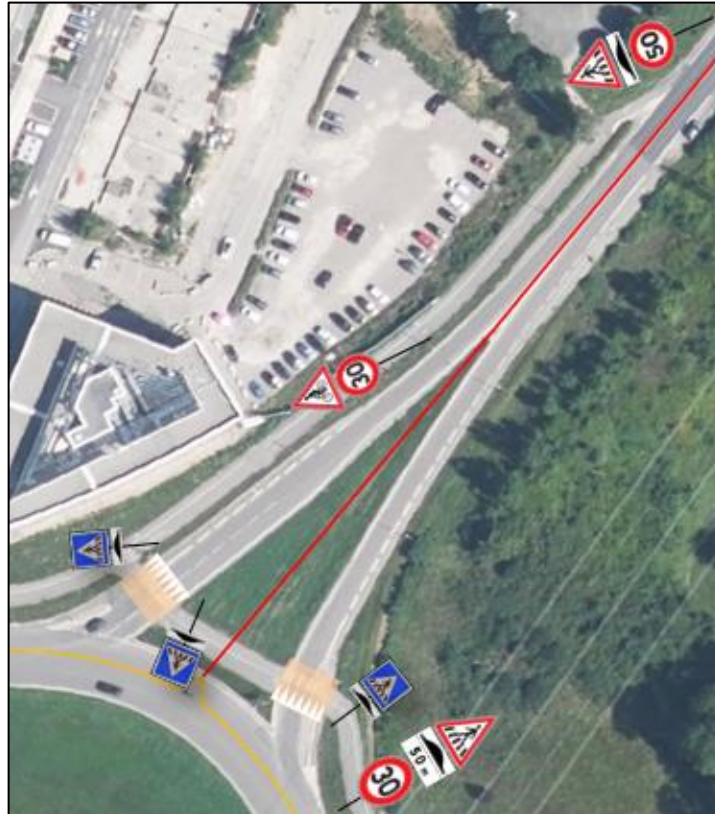
- à solliciter Pays de Gex agglomération pour étudier conjointement, dans le cadre de la suite des études, l'opportunité d'un positionnement d'une piste cyclable au sud de la voie BHNS
- à étudier des propositions alternatives d'aménagement permettant de sécuriser, de simplifier et de rendre plus attractifs les modes actifs (dimension des pistes, positions, maillage...).
- à poursuivre la démarche de concertation initiée lors des études amont avec les associations
  
- à étudier la renaturation des espaces non exploités dans le périmètre de l'opération.
- à étudier la réduction des surfaces imperméabilisées et excavées (déblayées) en travaillant sur les emprises routières (nombre de voies limité au strict nécessaire).
- à privilégier l'infiltration et le rejet au milieu naturel des eaux de pluies.
- à prendre en considération, pour le choix de ses entreprises de travaux, les pratiques vertueuses en matière d'environnement et d'impact des travaux sur la vie riveraine.

## IV – Aménagements cyclables transitoires

Dans l'attente de la réalisation des travaux, le Département a étudié des aménagements cyclables transitoires afin de sécuriser les traversées cyclables :

- Signalisation verticale renforcée et lumineuse et renforcement de la signalisation horizontale
- Reflexion sur l'aménagement de plateaux ralentisseurs sur l'accès RD35 au Nord du giratoire.

- Travaux légers transitoires en attendant travaux de PDF
- Objectif printemps 2023



## V – Evolution du projet à l'étude

Le Département de l'Ain a lancé une étude d'opportunité et de faisabilité qui permettra d'analyser différents scénarii alternatifs au regard du bilan de cette concertation. Le Département a également réalisé de nouvelles simulations de trafic et intégré comme données déterminantes de 1<sup>er</sup> ordre l'ensemble des contraintes environnementales du site.

Le projet sera réétudié pour évoluer en mettant l'accent sur :

- la limitation de la place laissée aux véhicules individuels ;
- les aménagements cyclables ;
- le report modal ;
- les nouvelles solutions d'aménagement pour limiter l'artificialisation des sols...

Les résultats seront produits pour le printemps et permettront ensuite une décision politique collégiale et coordonnée entre les différents porteur de projet et notamment Pays de Gex Agglomération.



# V – Evolution du projet – Réflexions sur la base du projet initial



# ANNEXES

Des données d'entrée dimensionnantes du projet sont à réactualiser pour tenir compte de l'évolution des modes de déplacement des usagers et des trafics.

- **Nouvelle étude et nouveau comptage trafic réalisé en avril 2022 (comptage initial de 2009 et 2015)**

Entre 2009 et 2015, nous avons constaté un accroissement important de +18,7% du trafic (+15% à +23% selon les voies) soit une **augmentation moyenne de +3%/an.**

Le programme avait été étudié entre 2017 et 2019 et le projet dimensionné selon des modélisations trafic partant d'une base d'augmentation conjoncturelle forte (+ dynamique locale très forte).

Entre 2015 et 2022, nous avons constaté un fort ralentissement de la hausse du trafic à +2,5% (-5% à +7% selon les voies) soit une **augmentation moyenne de +0,3%/an.**

# ANNEXES

Cette faible augmentation s'explique par divers facteurs :

- la démocratisation du télétravail,
- le développement du covoiturage et l'évolution du coût de la mobilité
- le développement des mobilités douces (200 cycles / heure de pointe) et des transports en commun
- La politique de restriction de la voiture individuelle portée par le Grand Genève

Cette baisse s'est amorcée entre 2017 et 2019 (+1,7% d'augmentation par an maximum) et s'est accrue depuis la crise sanitaire. La forte dynamique locale avec la mise en service des équipements et logements de la porte de France Sud a tout juste compensé la diminution conjoncturelle.